

LINGETTES DÉGRAISSANTES DÉSINFECTANTES À ÉVAPORATION RAPIDE ÉCO-RESPONSABLE



PROSOLV LINGETTES

DÉGRAISSANTS
ET NETTOYANTS

ACTION

- **Dégraisser les surfaces**
- **Désinfecter les surfaces**



Photo non contractuelle



INNOVATION :

- L'unique lingette technique solvantée à évaporation rapide, à la fois dégraissante et désinfectante.
- Boîtier ultra compact EXCLUSIF IPC.
- Lingette 2 fonctions : 1 côté doux nettoyant et 1 côté abrasif désincrustant.
- Lingette pré-imprégnée = dosage maîtrisé.

PROTECTION :

- Matières premières issues de ressources renouvelables et à + de 99% biodégradables (éthanol de betteraves).
- Exempt de solvants hydrocarbonés et halogénés.
- pH neutre.
- Ne laisse pas de trace.
- Désinfectant : • Bactéricide : NF EN 1040. • Virucide : NF EN 14476. • Fongicide : NF EN 1275.

**Pour plus d'informations, se reporter à la fiche complémentaire.*

CONSEIL :

- Particulièrement efficace sur : graisses, cambouis, huiles, encres, calamines, ...
- Convient parfaitement pour les fonderies, sidérurgies, imprimeries, ateliers mécaniques, industries pharmaceutiques, cosmétiques, ...
- Autorisée en contact alimentaire donc adapté pour les industries agro-alimentaires, abattoirs, boucheries, ...

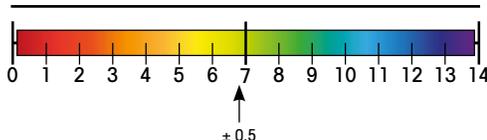


CONDITIONNEMENTS :



Boîtier lingettes
1 L

pH :



MODE D'EMPLOI :

- Lingettes prêtes à l'emploi, à usage unique.
- Soulever la languette du couvercle, sortir la lingette jusqu'à la prédécoupe, puis la tirer d'un coup sec à l'horizontal.
- Appliquer la lingette sur les surfaces.
- Laisser sécher ou essuyer si nécessaire.
- Bien refermer le couvercle après utilisation.
- Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.
- Utiliser les produits biocides avec précaution.

CARACTÉRISTIQUES :

- Aspect : lingette imprégnée d'un liquide jaunâtre.
- Parfum : citron vert.
- Matière lingette : PP non tissé/viscose 45 g.
- Dimension lingette : 19 x 30 cm.
- Densité : 0,865 ± 0,02.
- AL - autres liquides destinés à être utilisés sans dilution. Produit à usage biocide TP01/02/04. Actif biocide : éthanol, CAS n°64-17-5 à 643,47 g/kg. Actif biocide : propane-2-ol, CAS n°67-63-0 à 99,80 g/kg.

AVEC CE PRODUIT, IPC VOUS PROPOSE :

- PROFIBRE

IR :